

## Législature 2017-2021

## Séance du 18 septembre 2019

## Communication du Conseil communal au Conseil général

## N°51

Suivi de différents messages votés et informations concernant les crédits bouclés

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Nous pouvons vous donner les informations suivantes concernant le suivi de différents messages votés depuis le début de la législature :

- Message 17 concernant l'octroi d'une délégation de compétence sur investissements de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables: l'étude suivante a été mandatée récemment: CHF 7'000.00 pour la réalisation d'une étude visant à dynamiser le commerce au centre-ville. Cette étude prendra la forme de deux ateliers participants qui se dérouleront cet automne et auxquels seront conviés les acteurs de la vie économique locale. Le solde de ce message à mi-législature est d'environ CHF 120'000.00;
- Message 23 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 246'000.00 TTC pour l'aménagement d'un trottoir et d'un arrêt de bus au carrefour situé entre la Route du Soleil et le Chemin de la Léchère – Secteur Rueyres-les-Prés: ces travaux sont terminés;
- Message 24 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 172'000.00 TTC pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la Route du Soleil et d'un passage à piétons sur la Route de la Plata – Secteur Rueyres-les-Prés : ces travaux sont terminés ;
- Message 32 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 226'500.00 TTC pour la construction de toilettes publiques dans le parc du quartier de la Prillaz : ces toilettes publiques ont été installées et ouvertes pour l'inauguration du parc de la Prillaz qui s'est déroulée en mai ;
- Message 38 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 607'300.00 TTC pour le renouvellement des serveurs informatique et de téléphonie et de leurs périphériques et acquisition d'une solution de diffusion d'informations géographiques en ligne : ces travaux sont terminés;
- Message 39 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 75'000.00 TTC pour la participation communale au changement des trois surpresseurs des soufflantes des dessableurs de la STEP : ces travaux sont terminés ;
- Message 40 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'264'800.00 TTC pour la démolition et la construction de sanitaires pour le camping communal : ces travaux sont terminés et les sanitaires sont opérationnels depuis ce printemps ;
- Message 44 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'223'400.00 TTC pour la rénovation du filtre de la Plage communale : ces travaux sont terminés et le filtre est opérationnel depuis ce printemps ;
- Message 49 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 111'700.00 TTC pour des travaux d'aménagement dans divers bâtiments communaux pour des structures d'accueil de la petite enfance: les travaux planifiés ont été réalisés à Forel, ce qui a permis l'ouverture l'année dernière d'une structure d'accueil privée et à la Maison Griset, ce qui a permis d'agrandir ce printemps la crèche communale en ouvrant un groupe de trotteurs;

- Message 53 concernant l'attribution au Conseil communal d'une délégation de compétence de CHF 300'000.00 TTC pour des travaux non-planifiables dans des bâtiments communaux pour la présente législature: depuis le vote du message, les travaux suivants ont été effectués: CHF 9'600.00 pour le remplacement du lave-vaisselle de la grande salle de Rueyres-les-Prés, CHF 5'700.00 pour le raccordement à la chaudière des sanitaires du camping, CHF 14'100.00 pour le raccordement à la chaudière du magasin de la Plage, CHF 14'800.00 pour le raccordement à la chaudière de l'appartement de la Plage, CHF 15'800.00 pour le remplacement du compresseur froid du restaurant de la Plage, CHF 8'800.00 et CHF 19'300.00 pour la pose de climatisations dans deux services communaux, CHF 8'100.00 pour le remplacement du steamer du restaurant de la Plage, CHF 6'300.00 pour la mise à niveau du Wifi de la Plage, CHF 14'000.00 pour l'aménagement d'un bureau pour le secteur de l'Accueil extrascolaire, CHF 5'600.00 pour le remplacement des fenêtres des locaux techniques du restaurant de la Plage. Suite à ces travaux, le solde du message est d'environ CHF 177'900.00;
- Message 57 concernant la reprise au domaine public de la première partie du Chemin Pré-aux-Fleurs, à Estavayer le-Lac : le verbal de reprise a été signé ;
- Message 62 concernant l'octroi d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 540'000.00 TTC pour des travaux non-planifiables de déplacements de conduites d'eau potable (EP) et de canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) pour la présente législature: des travaux sur des conduites d'eau potable ont été attribués pour un montant d'environ CHF 96'000.00. A ce jour, aucun travail n'a été commandé sur des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées. Le solde de ce compte est donc de CHF 444'000.00;
- Message 66 concernant la modification de l'éclairage intérieur des salles de gymnastique de l'Amarante pour un montant de CHF 127'000.00 TTC: les travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires et le nouvel éclairage est opérationnel, à la satisfaction des utilisateurs;
- Message 70 concernant l'octroi d'un crédit de CHF 101'800.00 TTC pour la rénovation de la place de jeux et du petit terrain de football de Vuissens: les travaux ont été réalisés avant l'été et la nouvelle place de jeux est d'ores et déjà prisée par les enfants de Vuissens;
- Message 74 concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 68'100.00 TTC pour l'aménagement d'un accueil extrascolaire dans le bâtiment scolaire de Rueyres-les-Prés, Ecole des Quatre Vents: les travaux nécessaires ont été réalisés, pour une ouverture comme prévu de la structure à la rentrée scolaire. Une petite inauguration a été effectuée fin août;
- Message 82 concernant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 185'000.00 pour la réalisation de l'avant-projet et du projet de développement d'une attraction culturelle et touristique: une demande de soutien NPR a été demandée pour ce projet et a été acceptée à hauteur de CHF 80'000.00 dont CHF 40'000.00 pour l'étude et CHF 40'000.00 en cas de réalisation. L'étude débutera au cours de ces prochaines semaines. Dans son cadre, toutes les pistes d'obtention de subventions supplémentaires pour la réalisation du projet seront étudiées.

Concernant l'Etat des investissements, la Commission financière a demandé, lors de la séance du Conseil général du 27 mai 2019 pendant laquelle les comptes 2018 ont été votés, que le Conseil communal donne un commentaire pour le Conseil général de septembre concernant les investissements bouclés avec des montants avec +/-20% de différence ou un dépassement de CHF 50'000.00 et plus. Le Conseil communal travaille actuellement à la réalisation de ces commentaires et se réunira en séance extraordinaire début octobre pour en débattre. Les commentaires demandés seront donc transmis au Conseil général lors de la prochaine séance de novembre.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le Secrétaire général : Le Syndic : Lionel Conus Le Syndic : André Losey

**Conseiller communal responsable :** André Losey, Syndic